

Conseil Municipal - Formation des commissions - Désignation des délégations

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Je vous rappelle les modalités que je vous propose de retenir pour la composition des commissions municipales et la désignation des représentants du Conseil Municipal auprès de divers établissements publics, associations et organismes.

* **Les commissions générales** (au nombre de 20) seront composées de huit membres, soit 5 de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche», 2 de la liste «Une Ambition pour Besançon», et 1 de la liste «Besançon Écologie - Les Verts».

* **Pour les commissions spéciales et les délégations**, la règle sera la suivante :

- jusqu'à 3 commissaires : Conseillers de la majorité
- 4 commissaires : 3 Conseillers de la majorité, 1 Conseiller d'opposition
- 5 commissaires : 3 Conseillers de la majorité, 1 Conseiller de la liste «Une Ambition pour Besançon», 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie - Les Verts».
- au-delà de 5 commissaires et jusqu'à 8, la même représentation sera retenue pour les Conseillers d'opposition.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : J'ai reçu les propositions de la majorité dans chacune des commissions. De même, la liste «Besançon Écologie - Les Verts» m'a fait connaître la participation de leurs trois éléments sur les 20 commissions. Je leur souhaite un bon travail, car ils sont relativement chargés. Je n'ai rien reçu d'«Une Ambition pour Besançon» mais je pense que M. HUMBERT a des choses à nous dire.

M. HUMBERT J.F. : Oui tout à fait, Monsieur le Maire. Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, pour les 19 commissions permanentes, le groupe «Une Ambition pour Besançon» est tout à fait d'accord avec la proposition de répartition du nombre de commissaires que vous avez faite, Monsieur le Maire.

Il n'en va pas de même, et je dirai tout à l'heure pourquoi, parce que pour ne pas allonger le débat, je pense qu'on pourra immédiatement après cette brève intervention, vous donner les noms des Conseillers Municipaux à ces commissions dites permanentes. Je souhaite reprendre la parole tout à l'heure pour vous dire que nous souhaitons être représentés dans les commissions spéciales et dans les délégations au sein des organismes extérieurs. Je préciserai tout à l'heure pourquoi.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Nous pouvons donc constituer sans difficulté, sans vous demander un vote quelconque, les 20 commissions permanentes :

Commissions générales

1^{ère} Commission : Finances

- La Municipalité (Adjoints et Conseillers Municipaux Délégués)
- 4 «Ambition Pour Besançon» : M. TOURRAIN, M. JACQUEMIN, M. HUMBERT J.F., M. MOUROT.
- 1 Besançon Écologie Les Verts : M. NACHIN.

1^{ère} Commission bis : Personnel

Vice-Président : M. BOICHARD, Premier Adjoint

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : Mme CHRISTELLE, M. MAGNIN, M. MEUNIER, M. MILLE, M. PIERLOT

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. NACHIN, M. BAS

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. NACHIN

2^{ème} Commission : Administration Générale - Sécurité Police - Occupation du domaine public

Vice-Présidente : Mme l'Adjointe VIEILLE-MARCHISET

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : Mme CHRISTELLE, M. HUMBERT B., M. LAGRANGE, Mme MADER, M. MAGNIN

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : Mme DUVERGET, M. MAILLARD

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : Mme FOLSCHWEILLER

3^{ème} Commission : Urbanisme - Action Foncière

Vice-Président : M. l'Adjoint PONÇOT

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : M. DAHOUI, Mme MADER, M. MATHIEU, M. MEUNIER, Mme TETU

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. JACQUEMIN, M. MAILLARD

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : Mme FOLSCHWEILLER

4^{ème} Commission : Vie Associative - Vie des Quartiers - Tourisme - Citadelle - Kursaal

Vice-Président : M. l'Adjoint FOUSSERET

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : M. ANGUENOT, M. LAGRANGE, M. MATHIEU, M. MILLE, Mme TETU

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. SALOMON, M. TABOURNOT

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. ROUSSEAU

5^{ème} Commission : Relations Extérieures : Agglomération Région de Franche-Comté, Affaires Européennes - Jumelages

Vice-Présidente : Mme l'Adjointe KUNSTLER

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : M. ANGUENOT, M. FERRÉOL, M. MAGNIN, M. MATHIEU, M. PIERLOT

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : Mme DUVERGET, M. BAS

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. NACHIN

6^{ème} Commission : Développement Économique

Vice-Président : M. l'Adjoint de SURY

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : M. ANTONY, M. DAHOUI, Mme DUFAY, M. LIEVREMONT, M. RAGOT

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. TOURRAIN, M. JACQUEMIN

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. NACHIN

7^{ème} Commission : Solidarité - Action Sociale

Vice-Président : M. l'Adjoint JEANNEROT

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : Mme CHRISTELLE, Mme DUFAY, M. LAGRANGE, M. MATHIEU, M. MILLE

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. SALOMON, M. MOUROT

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : Mme FOLSCHWEILLER

8^{ème} Commission : Voirie-Circulation - Éclairage public - Nettoyement

Vice-Président : M. l'Adjoint RÉGNIER

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : Mme CUENIN, Mme HUMBERT, M. MEUNIER, M. MILLE, M. PIERLOT

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. GRAPPIN, M. TABOURNOT

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. NACHIN

9^{ème} Commission : Logement

Vice-Président : M. l'Adjoint TISSOT

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : M. BAUDIER, Mme CHRISTELLE, M. DAHOUI, Mme MADER, Mme TETU

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. JACQUEMIN, M. MAILLARD

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : Mme FOLSCHWEILLER

10^{ème} Commission : Environnement - Salubrité - Espaces Verts - Forêts - Déchets Urbains - Maîtrise de l'énergie

Vice-Présidente : Mme l'Adjointe BULTOT

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : Mme CUENIN, M. HUMBERT B., M. LAGRANGE, Mme MADER, M. PIERLOT

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. MOUROT, M. TABOURNOT

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. ROUSSEAU

11^{ème} Commission : Action Culturelle

Vice-Président : M. l'Adjoint LIME

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : M. ANTONY, M. BAUDIER, Mme DUFAY, M. FERRÉOL, M. RAGOT

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. BAS, M. VIALATTE

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. ROUSSEAU

12^{ème} Commission : Sports

Vice-Président : M. l'Adjoint FUSTER.

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : M. BARETJE, M. DAHOUI, M. HUMBERT B., M. LAGRANGE, M. MEUNIER

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. HUMBERT J.F., M. GRAPPIN

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. NACHIN

13^{ème} Commission : Enseignement - Œuvres Scolaires

Vice-Président : M. l'Adjoint VUILLEMIN

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : M. ANGUENOT, M. FERRÉOL, M. MILLE, Mme TETU, Mlle ZILLI

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : Mme DUVERGET, M. VIALATTE

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : Mme FOLSCHWEILLER

14^{ème} Commission : Formation - Emploi des Jeunes - Prévention - Animation Socio-Culturelle

Vice-Président : M. l'Adjoint JEANNIARD

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : M. BAUDIER, Mme CUENIN, Mme DUFAY, M. RAGOT, Mme TETU

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : Mme DUVERGET, M. VIALATTE

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : Mme FOLSCHWEILLER

15^{ème} Commission : Hygiène-Santé

Vice-Président : M. l'Adjoint HIRSCH

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : M. ANTONY, M. BAUDIER, M. MAGNIN, M. MATHIEU, Mlle ZILLI

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. SALOMON, M. MOUROT

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. ROUSSEAU

16^{ème} Commission : Eau - Assainissement - Informatique - Sapeurs-Pompiers

Vice-Président : M. l'Adjoint GALLAT

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : M. ANGUENOT, M. LIEVREMONT, M. MEUNIER, M. RAGOT, Mlle ZILLI

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. MAILLARD, M. BAS

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. ROUSSEAU

17^{ème} Commission : Relations Publiques - Bâtiments communaux - Parc Automobile

Vice-Président : M. BARETJE, Conseiller Municipal Délégué

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : Mme CUENIN, M. FERRÉOL, M. LAGRANGE, M. MEUNIER, M. RAGOT

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. TOURRAIN, M. GRAPPIN

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. ROUSSEAU

18^{ème} Commission : Transports - Stationnement

Vice-Président : M. JUSSIAUX, Conseiller Municipal Délégué

N.B. : il serait souhaitable que les membres de cette commission soient les même que ceux de la Commission Voirie-Circulation.

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : Mme CUENIN, M. HUMBERT B., M. MEUNIER, M. MILLE, M. PIERLOT

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. JACQUEMIN, M. TABOURNOT

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. NACHIN

19^{ème} Commission : Informatique - Communication

Vice-Président : M. RUEFF, Conseiller Municipal Délégué

- 5 Conseillers de la liste «Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche» : M. BARETJE, Mme CUENIN, M. DAHOUI, M. FERRÉOL, M. LIEVREMONT

- 2 Conseillers de la liste «Une Ambition pour Besançon» : M. TOURRAIN, M. HUMBERT J.F.

- 1 Conseiller de la liste «Besançon Écologie Les Verts» : M. ROUSSEAU

Commissions spéciales

Nous passons aux commissions spéciales, je cède la parole à M. J.F. HUMBERT.

M. HUMBERT J.F. : Merci Monsieur le Maire. La première Commission Spéciale me donne l'occasion de réitérer la demande que j'ai à peine évoquée tout à l'heure ; il s'agit en effet, pour la première Commission Spéciale, d'une commission d'adjudication et vous vous souvenez sans doute, Monsieur le Député-Maire, que jusqu'à il y a quelques semaines nous avons ensemble, dans une autre assemblée -c'était le Conseil Régional- siégé au sein de la Commission d'Adjudication de la Région. M. MERCADIÉ vous a depuis, remplacé.

Si je précise cela à nos collègues, ce n'est pas du tout pour leur parler du Conseil Régional mais tout simplement parce que dans cette assemblée, la minorité a droit à un représentant dans un certain nombre de commissions, au même titre que la majorité.

Vous allez peut-être nous dire tout à l'heure que le nombre de Conseillers du groupe majorité au Conseil Régional est très légèrement supérieur à celui de la minorité, alors qu'ici le groupe de la majorité a un effectif ô combien supérieur à celui de la minorité. Mais je crois que cet argument, Monsieur le Maire, tombe de lui-même et d'entrée, à partir du moment où la loi électorale voulue par le législateur en 1982 a prévu un mode de scrutin différent ; si je rentre dans le détail de cette loi de 1982, si je la mentionne, c'est tout simplement parce que nous avons su au Conseil Régional -et vous en aviez bénéficié à l'époque vous et vos amis du groupe socialiste- donner à la minorité régionale une place pleine et entière au sein des commissions et y compris des désignations dans les organismes extérieurs au Conseil Régional.

Alors nous demandons que la même règle s'applique ici parce que je crois qu'il est normal que des élus qui souhaitent -comme l'ont dit mes collègues VIALATTE et TOURRAIN- jouer pleinement leur rôle ici au Conseil Municipal, soient associés bien sûr aux travaux des commissions -nous venons de vous donner nos représentants dans les 20 commissions permanentes- soient associés également aux travaux des commissions spéciales et que nous ayons, nous aussi, des Conseillers Municipaux Délégués dans les organismes extérieurs.

Je crois que la démocratie locale a été renforcée par la décentralisation, et en ce qui me concerne, j'ai été l'un de ceux qui dès le départ, ont approuvé cette mesure qui avait été votée par une majorité que je ne soutenais pas. Eh bien nous, les Conseillers du groupe «Une Ambition pour Besançon», nous souhaitons travailler pleinement pour notre Ville, pour ses habitants, pour l'intérêt général, dans les commissions permanentes mais aussi dans les commissions spéciales.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : J'ai bien compris ce que vous disiez. Nous passons aux commissions spéciales. Il y en a deux pages et on pourra regarder s'il est possible de vous donner satisfaction ou pas.

Commission d'Adjudication : il est prévu deux Conseillers Municipaux titulaires et trois Conseillers Municipaux suppléants. Nous avons déjà établi la règle dans l'ancienne formation, et à partir de 4 de pouvoir permettre à ceux qui sont de la minorité d'être présents. Ici il s'agit des suppléants seulement. Donc, nous pourrions décider de convoquer les suppléants en même temps que les titulaires à cette Commission d'Adjudication.

M. HUMBERT J.F. : Monsieur le Maire, je crois qu'il y a deux postes pour les Conseillers Municipaux. Il serait normal, bien sûr, que la majorité en ait un ; le Président de la Commission d'Adjudication est le Député-Maire, le Vice-Président est le Premier Adjoint : M. BOICHARD. Il y a déjà deux membres qui appartiennent bien évidemment au groupe de la majorité. Il reste deux Conseillers Municipaux titulaires à désigner ; nous demandons que sur ces deux Conseillers, l'un soit membre du groupe «Une Ambition pour Besançon». Je vous rappelle ce que je vous ai dit tout à l'heure sur la Région, il y a deux commissions d'appels d'offres là-bas, nous avons donné un siège à la majorité, un siège à la minorité.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je voudrais, comme l'a dit souvent votre voisin en particulier, que nous ne mélangerions pas tout : nous sommes ici au Conseil Municipal, nous nous organisons comme nous entendons nous organiser. Comparer le Conseil Général, le Conseil Régional, on l'a fait maintes fois, et chaque fois, on est revenu exactement aux mêmes considérations. Nous sommes ici dans un Conseil Municipal. Le Conseil Régional fait ce qu'il veut, agit comme il l'entend ; il a parfaitement son indépendance.

Ici nous entendons faire comme nous l'entendons. Alors je ne reviens pas sur les propositions que j'avais faites : jusqu'à trois délégués, ce seront des délégués de la majorité ; à partir de 4, il y aura représentation des minorités, c'est ma proposition. Maintenant, je pensais qu'avec des suppléants, cela vous convenait ; je dis simplement pour l'instant que la proposition qui est faite, c'est le Vice-Président de cette Commission d'Adjudication : M. BOICHARD, deux Conseillers Municipaux titulaires -cela fait donc 3

pour l'instant- de la majorité. Pour les Conseillers Municipaux suppléants : 1 Majorité Présidentielle, 1 «Ambition pour Besançon», 1 «Besançon Écologie - Les Verts». Voilà la proposition que je fais.

M. TOURRAIN : Ce serait vraiment là aussi le signe d'une fermeture tout à fait étonnante.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Non, d'une fermeté...

M. TOURRAIN : ...d'une fermeture. Je vais vous dire pourquoi : à la Commission d'Adjudication, vous indiquez le Président : le Député-Maire ; le Vice-Président : M. BOICHARD et -deux Conseillers-. Vous n'êtes Président que parce que vous êtes Conseiller Municipal, comme le Vice-Président. Cela fait donc 4 Conseillers Municipaux dont 2 sont l'un le Maire et l'autre Vice-Président : un Adjoint. Nous retrouverons tout à l'heure le même problème avec le CHR où vous êtes membres de droit, en tant que Maire comme Président, et où avec 3 Conseillers, vous vous êtes soigneusement attribué les 3 postes.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Non, non, non vous avez mal lu ! Pour le CHR, ce n'est pas cela ; on y reviendra tout à l'heure, ne mélangeons pas tout.

M. TOURRAIN : On y reviendra donc tout à l'heure.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Restons pour l'instant à la Commission d'Adjudication, Monsieur TOURRAIN. Je vous signale simplement que je suis Président de la Commission d'Adjudication, simplement de droit. Je n'ai jamais, jamais, présidé la Commission d'Adjudication...

M. TOURRAIN : C'est un tort...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est ma volonté. Je ne vais pas à la Commission d'Adjudication, je laisse ce soin au Premier Adjoint. Donc c'est Président : M. le Député-Maire ou son représentant M. l'Adjoint BOICHARD. On va donc modifier ; on ne va pas mettre Vice-Président, on va mettre Président : M. le Député-Maire ou son représentant M. BOICHARD, Premier Adjoint et ce sera M. BOICHARD qui présidera la Commission d'Adjudication.

M. TOURRAIN : Monsieur le Maire, vous êtes le maître. Vous êtes maître du nombre. Là où vous n'êtes pas maître du nombre, que vous teniez ce raisonnement pourrait à la limite se comprendre, même si ce n'est pas normal. Mais puisque vous êtes maître du nombre, indiquez à ce moment-là, 4 Conseillers Municipaux ainsi vous aurez votre représentation. Je vous suggère même d'en mettre 5 de façon à avoir la représentation de la liste des «Verts» ; les adjudications c'est important. Il est bon que toutes les tendances du Conseil soient représentées.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est vrai, c'est très important. Il faut savoir aussi tenir sa langue quand on est à une Commission d'Adjudication.

M. TOURRAIN : Mais j'en suis convaincu, Monsieur le Maire. Alors je crois que sous cet angle-là, nos gens savent respecter les secrets beaucoup mieux que ne l'ont fait dans le passé...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : ... Monsieur TOURRAIN, quelle différence y a-t-il entre 2 Conseillers Municipaux titulaires, 3 suppléants -les 5 étant convoqués à la Commission d'Adjudication- quelle différence y a-t-il pour vous ? Il y aura une représentation de votre liste, une représentation d'«Écologie les Verts».

M. NACHIN : En ce qui concerne «Les Verts», nous sommes entièrement d'accord avec la proposition qui est faite par M. TOURRAIN.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est le Code des Communes qui précise la composition de la Commission d'Adjudication. «Le Maire est Président de droit». Lorsque le Maire procède à une adjudication publique pour le compte de la commune, il est assisté de deux membres du Conseil

Municipal désignés par le Conseil ou à défaut de cette désignation, appelés dans l'ordre du tableau (article L 313.1 du Code des Communes).

M. HUMBERT J.F. : Je ne sais pas si j'ai bien entendu la lecture que vous venez de faire du Code des Communes. Il m'a semblé qu'il n'était pas précisé que les deux Conseillers Municipaux devaient appartenir tous deux à la majorité. Donc je réitère ma demande, c'est important.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Il n'est pas dit non plus qui il fallait désigner. Pour l'instant, j'ai une proposition à faire.

Après avoir repoussé à la majorité, 13 Conseillers seulement ayant voté pour, la proposition des minorités tendant à augmenter le nombre de conseillers titulaires, le Conseil Municipal arrête à la majorité la composition suivante pour la Commission d'Adjudication :

Commission d'Adjudication

Président : M. le Député-Maire ou son représentant M. BOICHARD, Premier Adjoint.

2 Conseillers Municipaux titulaires : M. RÉGNIER, M. BARETJE.

3 Conseillers Municipaux suppléants :

- 1 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : Mme VIEILLE-MARCHISET

- 1 Ambition pour Besançon : M. GRAPPIN

- 1 Besançon Écologie Les Verts : Mme FOLSCHWEILLER.

Commission Communale des Taxis et Voitures de petite remise

Vice-Président : Mme VIEILLE-MARCHISET

Commission de Surveillance de l'Abattoir

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Qui est proposé pour la minorité, pour ce poste à la Commission de Surveillance de l'Abattoir ? Il n'y a pas de propositions ?

M. TOURRAIN : Certains de nos collègues se mettent à rire parce que je fais une proposition. S'il y a quelque chose qui touche au problème de l'environnement, c'est bien l'abattoir. Nous avons trois représentants d'une liste qui s'intéressent à l'environnement, particulièrement. C'est normal que ce soit eux. J'é mets la suggestion, puisqu'on nous demande de choisir. Je suis responsable de mon groupe. Eux, ils sont trois responsables du groupe. Je me tourne vers eux et je leur dis...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : J'ai bien compris que vous ne souhaitez pas cela.

Mme FOLSCHWEILLER : Je crois que toutes les questions intéressant la Municipalité ne peuvent avoir un rapport avec l'environnement. Nous avons dit que nous ne proposons personne pour cette commission spéciale.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Il n'y a donc pas de propositions. C'est adopté en l'état.

Président : M. le Député-Maire.

4 Conseillers Municipaux (choisis parmi les membres de la 2^{ème} Commission) : Mme VIEILLE-MARCHISET, M. HUMBERT, M. MAGNIN, M. MEUNIER.

Contrôle Financier des sociétés liées à la Ville par des règlements de comptes périodiques

Le Maire ou son représentant Mme VIEILLE-MARCHISET.

4 Conseillers Municipaux :

- 2 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. LIEVREMONT, M. MAGNIN
- 1 Ambition pour Besançon : M. TOURRAIN
- 1 Besançon Écologie Les Verts : M. NACHIN

Commission Paritaire du personnel communal

Délégués du Conseil Municipal

a) Personnel à temps complet

Le Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires :

10 délégués titulaires :

- 7 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. BOICHARD, M. JEANNEROT, Mme VIEILLE-MARCHISET, Mme CHRISTELLE, M. FERRÉOL, M. MAGNIN, M. PIERLOT
- 2 Ambition pour Besançon ; M. SALOMON, M. BAS
- 1 Besançon Écologie Les Verts : M. NACHIN

20 délégués suppléants :

- 14 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. RÉGNIER, Mlle ZILLI, M. ANGUENOT, M. RUEFF, M. LIME, M. MILLE, M. TISSOT, M. PONÇOT, M. FOUSSERET, M. FUSTER, Mme MADER, M. HUMBERT B., Mme TETU, M. DAHOU
- 4 Ambition pour Besançon : Mme DUVERGET, M. MAILLARD, M. GRAPPIN, M. TABOURNOT
- 2 Besançon Écologie Les Verts : Mme FOLSCHWEILLER, M. ROUSSEAUX

b) Personnel à temps incomplet

Le Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires :

2 délégués titulaires pris parmi les délégués du personnel à temps complet : M. BOICHARD, M. JEANNEROT.

4 délégués suppléants pris parmi les délégués du personnel à temps complet : M. MAGNIN, M. FERRÉOL, Mme VIEILLE-MARCHISET, M. VUILLEMIN.

Comité Technique Paritaire

Représentants de la collectivité, le Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires émanant du Conseil Municipal

8 délégués titulaires :

- 5 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. BOICHARD, Mme VIEILLE-MARCHISET, M. JEANNEROT, Mme CHRISTELLE, M. MAGNIN

- 2 Ambition pour Besançon : M. SALOMON, M. BAS

- 1 Besançon Écologie Les Verts : M. NACHIN

8 délégués suppléants :

- 5 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. RÉGNIER, M. ANGUENOT, M. PIERLOT, M. RUEFF, M. FERRÉOL

- 2 Ambition pour Besançon : M. HUMBERT J.F., M. VIALATTE

- 1 Besançon Écologie Les Verts : M. ROUSSEAUX

Élections*a) Prud'homales*

Le Maire ou son représentant : Mme VIEILLE-MARCHISET

1 électeur employeur titulaire : M. HIRSCH

1 électeur employeur suppléant : M. JACQUEMIN

1 électeur salarié titulaire : Mme MADER

1 électeur salarié suppléant : Mme CUENIN

b) Chambre de Métiers

Le Maire ou son représentant (1 Adjoint) : Mme VIEILLE-MARCHISET

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : M. ROTH Joseph et M. MOREL Michel, parce qu'il faut un chef d'entreprise du secteur des métiers, un Compagnon exerçant dans la commune.

M. TOURRAIN : Vous voulez faire des désignations par vous-même. Monsieur ROTH, s'agit-il de celui...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Oui, il y siégeait déjà lors du précédent mandat.

M. TOURRAIN : Oui, mais à quel titre est-ce que vous le reconduisez ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Nous devons proposer un chef d'entreprise du secteur des métiers.

M. TOURRAIN : Il faudrait peut-être que nous-mêmes ayons ce choix. Je ne vois pas vraiment pourquoi vous vous arrogez...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Non, je ne m'arroge pas un droit. Je fais une proposition. C'est tout. Comme M. ROTH siégeait jusqu'à présent...

M. TOURRAIN : D'accord, je suis tout à fait partisan de ce choix.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Alors pourquoi posez-vous la question ?

M. TOURRAIN : Je suis tout à fait partisan de la participation de M. ROTH, mais faut-il encore que l'on ait son acceptation. On va lui demander son accord.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Nous n'avons pas proposé M. ROTH sans lui en parler quand même ! Vous pensez bien que nous ne faisons pas les choses de cette façon.

M. TOURRAIN : Oui d'accord... Oh là, oh là !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : ... Ça fait si longtemps que nous nous fréquentons, Monsieur TOURRAIN !

M. TOURRAIN : Justement... Cela porte à être méfiant !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Mais non, allons allons ! En dehors des périodes que nous avons connues... vous savez bien que...

c) *Chambre d'Agriculture*

Le Maire ou son représentant : Mme VIEILLE-MARCHISET

1 délégué choisi parmi les électeurs inscrits : M. GLASEL

d) *Chambre de Commerce*

1 Conseiller Municipal délégué : M. de SURY

Commission communale des impôts directs

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est une commission avec laquelle nous avons beaucoup de difficultés parce qu'il faut choisir un certain nombre de personnes et nous n'avons pas pu vous faire ces propositions aujourd'hui. Donc la Commission Communale des Impôts et l'Office Municipal des Sports -dont on va peut-être modifier la représentation pour que vous puissiez aussi être présents- vous seront proposées lundi prochain.

M. BOICHARD : Pour la Commission Communale des Impôts, la difficulté est de taille : il nous faut un représentant des exploitants forestiers et à Besançon, il n'y a vraiment pas beaucoup d'exploitants forestiers. Si l'opposition pouvait nous fournir un représentant des exploitants forestiers, cela réglerait la difficulté. Elle sera résolue de toute façon la semaine prochaine.

M. HUMBERT J.F. : Je voudrais remercier M. BOICHARD de son intervention. Cela prouve que l'opposition sert à quelque chose. Nous allons, dès ce soir, rechercher un exploitant forestier et s'il accepte, nous vous transmettrons ses coordonnées.

M. BOICHARD : Vous aurez de la peine, mais enfin...

M. GRAPPIN : Je voulais vous proposer quatre noms, mais apparemment on ne les prend pas.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Quatre noms, à quel endroit ?

M. GRAPPIN : A la Commission Communale des Impôts Directs.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Vous ferez vos propositions lundi prochain.

Jury d'Assises

Le Maire ou son représentant : Mme VIEILLE-MARCHISET

Délégations**ADED**

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : M. de SURY, Mme KUNSTLER et M. RAGOT. Il n'y a que trois Conseillers Municipaux, selon la formule que j'ai indiquée tout à l'heure, donc avec l'opposition, bien entendu d'«Une Ambition pour Besançon», n'est-ce pas Monsieur TOURRAIN ?

M. TOURRAIN : Oui, je pense que nous serons représentés. Dans le rapport, rien n'est précisé. Lorsque vous étiez soucieux de voir figurer les hommes ou les femmes de votre Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche, vous l'indiquiez. Là vous ne l'avez pas indiqué, donc nous avons pensé qu'il y avait possibilité...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Vous savez bien que pour 3, on a fixé la règle.

M. TOURRAIN : Oui mais cette règle est absurde...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Vous n'allez pas le dire pendant quinze jours !

M. TOURRAIN : Ah si !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : On le sait maintenant ! La règle est absurde mais nous appliquons une règle absurde à vos yeux et pour 3 Conseillers nous proposons M. de SURY, Mme KUNSTLER, M. RAGOT. Il y a donc, dans ce cas-là l'opposition d'«Une Ambition pour Besançon» et des «Verts» également, je pense.

Après avoir repoussé à la majorité, 13 Conseillers seulement ayant voté pour, la proposition des minorités tendant à obtenir une représentation à l'Agence de Développement Économique du Doubs (ADED), le Conseil Municipal, à la majorité, retient la composition suivante .

3 Conseillers Municipaux : M. de SURY, Mme KUNSTLER, M. RAGOT

Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs

Le Maire ou son représentant (1 Adjoint) : M. de SURY

GIE «Point + Entreprises» - Comité de suivi de la Pépinière d'entreprises, 3 rue Violet

Le Maire ou son représentant : M. JEANNIARD

IEN - Comité de gestion de la pépinière d'entreprises

Le Maire ou son représentant : M. de SURY

Association du Parc des Expositions et des Congrès

a) Assemblée Générale

Le Maire

5 Conseillers Municipaux :

- 3 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. FUSTER, M. FOUSSERET, M. MATHIEU

- 1 Ambition pour Besançon : M. GRAPPIN

- 1 Besançon Écologie Les Verts : M. NACHIN

b) Conseil d'Administration

Le Maire

2 Conseillers Municipaux (choisis parmi les 5 délégués siégeant à l'Assemblée Générale) :
M. FOUSSERET, M. FUSTER

c) Bureau

Le Maire

Salon International d'Horlogerie et de Micromécanique (MICRONORA)

Le Maire ou son représentant : M. de SURY

Mission Locale pour l'Emploi et l'Insertion des Jeunes

5 Conseillers Municipaux

- 3 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. JEANNIARD, Mme DUFAY, M. RUEFF

- 1 Ambition pour Besançon : Mme DUVERGET

- 1 Besançon Écologie Les Verts : Mme FOLSCHWEILLER

Direction Régionale EDF - GDF de Mulhouse - Comité commun de distribution

1 Conseiller Municipal représentant les collectivités locales du Département du Doubs :
M. RÉGNIER

1 suppléant : M. MEUNIER

Centre d'Héliciculture

1 représentant du Conseil Municipal : M. FERRÉOL

Enseignement secondaire

3 Conseillers Municipaux titulaires par établissement. La majorité ne propose que deux Conseillers Municipaux, il faudrait que vous nous proposiez un Conseiller Municipal.

M. HUMBERT J.F. : Monsieur le Maire, pour ce qui est des collèges et des lycées, si nous ne sommes pas en odeur de sainteté pour aller siéger dans certains organismes extérieurs, vous comprendrez que les membres du groupe «Une Ambition pour Besançon» ne siègent pas plus au sein des collèges et des lycées, donc nous n'aurons pas de nom à vous transmettre.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci.

M. TOURRAIN : Je voudrais ajouter une précision. Vous instituez une dérogation lorsqu'il y a 3 Conseillers Municipaux représentant la Municipalité dans un collège. Si vous l'instituez à ce niveau-là, si vous dérogez à vos sacro-saints principes, je ne vois pas pourquoi vous ne dérogeriez pas pour d'autres cas.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Mais Monsieur TOURRAIN, ce ne serait plus une dérogation, ce serait une règle générale. Nous faisons une dérogation parce qu'il y a une règle générale. Vous avez parfaitement raison, c'est une dérogation pour ce qui concerne les établissements d'enseignement.

M. TOURRAIN : On laisse tomber !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Bien. «Les Verts» également ? «Les Verts» laissent tomber.

1. Enseignement Public : Conseil d'Administration - Commission Permanente (membre en gras)

3 Conseillers Municipaux titulaires par établissement dont 1 fera partie de la Commission Permanente :

- Lycée Victor Hugo : **Mme BULTOT**, M. FOUSSERET, M. LIME
- Lycée Pasteur : **M. LIME**, M. BARETJE, Mme KUNSTLER
- Lycée Technique d'État Jules Haag : **M. MATHIEU**, M. RUEFF, M. PONÇOT
- Lycée polyvalent Pergaud : **M. VUILLEMIN**, M. BAUDIER, M. PINARD
- Collège du Centre : **M. RAGOT**, M. DAHOUI, M. ANGUENOT
- Collège Lumière : **M. BARETJE**, Mme KUNSTLER, M. GALLAT
- Collège Diderot (Planoise) : **Mme TETU**, M. FERRÉOL, Mme CHRISTELLE
- Collège Voltaire (Planoise) : **M. ANGUENOT**, Mme TETU, M. FERRÉOL
- Collège Montjoux : **M. PONÇOT**, M. MEUNIER, M. LAGRANGE
- Collège Clairs-Soleils : **M. JEANNIARD**, M. LIME, Mme CUENIN
- Collège Proudhon : **M. VUILLEMIN**, Mme CUENIN, M. MATHIEU
- Collège Camus : **M. DAHOUI**, M. MILLE, M. ANTHONY
- LEP Pergaud : **M. VUILLEMIN**, M. PINARD, M. FUSTER
- LEP Condé : **Mme CHRISTELLE**, M. LIME, M. LIEVREMONT
- LEP des Gravier Blancs : **M. JUSSIAUX**, M. GALLAT, M. MAGNIN
- LEP Montjoux : **M. BARETJE**, M. TISSOT, M. RÉGNIER
- LEP Planoise : **M. FERRÉOL**, Mme CHRISTELLE, Mme BULTOT
- École Nationale de Perfectionnement de Château-Galland (ENPA Fournier) : M. HUMBERT B.
- Lycée Agricole de Dannemarie-sur-Crète (1 Conseiller Municipal) : M. MEUNIER
- IMP Montfort (1 Conseiller Municipal) : M. VUILLEMIN

3 Conseillers Municipaux suppléants par établissement :

- Lycée Victor Hugo : M. RAGOT, M. LAGRANGE, M. PIERLOT
- Lycée Pasteur : M. DAHOUI, M. JEANNEROT, Mme DUFAY
- Lycée Technique d'État Jules Haag : M. LIEVREMONT, Mme TETU, Mlle ZILLI
- Lycée polyvalent Pergaud : M. TISSOT, M. MATHIEU, M. ANGUENOT

- Collège du Centre : M. HIRSCH, M. JEANNEROT, M. MAGNIN
- Collège Lumière : Mlle ZILLI, M. FUSTER, M. BAUDIER
- Collège Diderot (Planoise) : M. ANGUENOT, M. HIRSCH, Mme BULTOT
- Collège Voltaire (Planoise) : M. FOUSSERET, M. RAGOT, M. PIERLOT
- Collège Montjoux : M. MILLE, Mme MADER, M. RUEFF
- Collège Clairs-Soleils : Mme DUFAY, M. BARETJE, M. VUILLEMIN
- Collège Proudhon : M. LAGRANGE, M. BAUDIER, M. JUSSIAUX
- Collège Camus : M. RÉGNIER, M. MAGNIN, M. GALLAT
- LEP Pergaud : Mme CUENIN, M. MATHIEU, M. HIRSCH
- LEP Condé : Mme TETU, M. de SURY, M. DAHOUI
- LEP des Gravieres Blancs : M. de SURY, M. MEUNIER, M. JEANNIARD
- LEP Montjoux : M. HUMBERT, M. JUSSIAUX, Mme VIEILLE-MARCHISET
- LEP Planoise : Mlle ZILLI, M. RAGOT, M. ANGUENOT
- École Nationale de Perfectionnement de Château-Galland (ENPA Fournier) : Mme VIEILLE-MARCHISET

2. Enseignement privé : 1 titulaire - 1 suppléant

- Saint-Bernard - Sainte-Marthe : M. PINARD, M. LAGRANGE
- Notre-Dame : M. MILLE, M. MEUNIER
- Sainte-Ursule - Sainte-Famille - Saint- Joseph : M. BARETJE, M. DAHOUI
- Saint-Etienne : M. VUILLEMIN, M. de SURY
- Sainte- Colette : Mme CUENIN, Mme MADER
- Petit Saint-Joseph : M. de SURY, M. LAGRANGE

Enseignement supérieur

a) Conseil de l'Université

1 Conseiller Municipal : M. VUILLEMIN

b) Université Ouverte

1 Conseiller Municipal : M. LIME

c) Service Universitaire des Activités Physiques Sportives de plein air

1 Conseiller Municipal : M. FUSTER

d) *Institut Universitaire de Formation Continue (IUFC)*

1 Conseiller Municipal : M. ANTHONY

e) *Conseil de gestion de UFR de Lettres et Sciences Humaines*

1 Conseiller Municipal : M. BARETJE

f) *Conseil de gestion de UFR Droit - Sciences Économiques*

1 Conseiller Municipal : Mme KUNSTLER

g) *Conseil de gestion de UFR Sciences*

1 Conseiller Municipal : M. de SURY

h) *Institut Universitaire de Technologie*

Conseil d'Administration - 1 représentant du Conseil Municipal : M. MATHIEU

i) *Association pour le Développement de l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques*

Conseil d'Administration - Le Maire et 1 Conseiller Municipal suppléant : M. VUILLEMIN

Enseignement technique

a) *Association de Gestion du CFA de la Malcombe*

3 Conseillers Municipaux : M. FUSTER, M. RUEFF, M. VUILLEMIN

b) *Centre de Formation des Apprentis du Bâtiment et des Travaux Publics*

Comité de Gestion - 1 représentant de la Ville : M. VUILLEMIN

Cours Hôtelier Féminin

1 Conseiller Municipal : Mme TETU

Enseignement : divers

Institut de Préparation à l'Administration Générale

1 représentant de la Ville : M. LIME

Centre Psycho-Pédagogique de l'Académie de Besançon (délibération du 20/01/1986)

1 membre du Conseil Municipal : Mme CHRISTELLE

Conseil d'Administration de l'Observatoire

1 représentant de la Ville titulaire : M. LIME

1 représentant de la Ville suppléant : M. ANGUENOT

Attribution de prix aux Régleurs de précision et commission chronométrique de l'Observatoire

Le Maire ou son représentant : M. de SURY

2 Conseillers Municipaux : M. DAHOUI, M. LIEVREMONT

Caisse des Écoles (comité)

Le Maire ou son représentant : M. VUILLEMIN

2 Conseillers Municipaux : Mme TETU, Mlle ZILLI

Jardin Botanique

1 Conseiller Municipal : Mme BULTOT

Conseil de Perfectionnement du Centre d'Information et d'Orientation de Besançon

1 Conseiller Municipal : M. JEANNIARD

Comité de Gestion de l'École des Handicapés au groupe scolaire P. Brossolette

Le Maire ou son représentant : M. VUILLEMIN

1 représentant de la Commission Enseignement : Mlle ZILLI

GRETA Besançon - Baume-les-Dames

Conseil Consultatif de la Formation Continue (délibération du 24/06/1985) - 1 membre du Conseil Municipal : M. ANGUENOT

Centre de Loisirs Francas**Sous-Commission de Surveillance**

5 Conseillers Municipaux :

Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. BAUDIER, M. ANGUENOT, Mme TETU, M. MILLE

Une Ambition pour Besançon : M. TOURRAIN

Francas et Union Départementale des Centres de Loisirs (UDCARE)**Comité Directeur**

1 Conseiller Municipal : M. VUILLEMIN

Association des Patronages de Besançon

1 Conseiller Municipal : M. BAUDIER

Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active pour la Franche-Comté (CEMEA)

1 Conseiller Municipal : M. FERRÉOL

Association de Gestion du Foyer International et du Centre d'Accueil Régional Jeunesse et Sports

Assemblée Générale - 3 Conseillers Municipaux : M. FUSTER, M. FOUSSERET, M. FERRÉOL

Conseil d'Administration - 2 Conseillers Municipaux : M. FOUSSERET, M. FUSTER

Cercle Sportif de l'Institution des Invalides

Comité Directeur - 1 Conseiller Municipal : M. FUSTER

OMS

M. GRAPPIN : On n'a pas statué sur l'OMS.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je vous ai indiqué qu'on le fera lundi 24 avril.

M. GRAPPIN : Il y avait 6 Conseillers Municipaux -4 pour la Majorité Présidentielle, 1 pour «Une Ambition pour Besançon» et 1 pour «Besançon les Verts». Qu'est-ce qui choquait ? Tout à l'heure vous aviez l'air de dire que ce n'était pas suffisant...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : On souhaitait augmenter la représentation du Conseil à l'OMS. C'est une proposition mais qui n'a pas encore été discutée, donc nous la reverrons après discussion.

M. GRAPPIN : Vous allez nous proposer deux sièges ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je ne sais pas encore, pour l'instant, vous avez un siège.

Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire, Président

6 Conseillers Municipaux :

- 4 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. JEANNEROT, Mme CHRISTELLE, M. MILLE, M. MATHIEU

- 1 Ambition pour Besançon : M. SALOMON

- 1 Besançon Écologie Les Verts : Mme FOLSCHWEILLER

Logements-Foyer

Conseil d'établissement - 1 représentant par logement-foyer

- Logement-foyer la Terrasse : M. MAGNIN

- Logement-foyer des Clairs-Soleils : M. JEANNIARD

- Logement-foyer les Cèdres : M. MILLE

- Logement-foyer les Lilas : M. SALOMON

- Logement-foyer les Hortensias : Mme TETU

- Logement-foyer le Marulaz : M. BARETJE

Office des Retraités et Personnes Agées de Besançon

Le Maire ou son représentant : M. JEANNEROT

2 Conseillers Municipaux : M. MILLE, Mme CHRISTELLE

Commissions Locales d'Insertion

CLI n° 1 : 2 titulaires, 2 suppléants

Titulaires : M. JEANNEROT, M. MATHIEU

Suppléants : Mme CHRISTELLE, M. JUSSIAUX

CLI n° 2 : 2 titulaires, 2 suppléants

Titulaires : Mme VIEILLE-MARCHISET, M. MILLE

Suppléants : M. LAGRANGE, Mme CUENIN

Groupement Régional pour l'Éducation, la Prévention et l'Action Sociale

1 Conseiller Municipal : M. BAUDIER

Formation, Recherche, Animation auprès des Travailleurs Étrangers (FRATE)

1 membre de droit au Conseil d'Administration : M. FERRÉOL

Centre Régional d'Information des Droits de la Femme

1 Conseiller Municipal : Mme TETU

Maison de Retraite «Clermont»

Conseil d'établissement - 1 Conseiller Municipal : M. MAGNIN

Association Protestante d'Action Sociale

1 Conseiller Municipal : M. JEANNEROT

Conseil Départemental siégeant auprès des services du Doubs de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Le Maire ou son représentant : M. JEANNEROT

Association d'Aide aux Victimes d'Infractions

1 représentant de la Ville : M. JEANNIARD

Conseil Communal de Prévention de la Délinquance (délibération du 16/01/1984)

Le Maire

7 Conseillers Municipaux :

- 4 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. JEANNIARD, M. MILLE, M. RAGOT, Mme CUENIN

- 2 Ambition pour Besançon : Mme DUVERGET, M. BAS

- 1 Besançon Écologie Les Verts : M. ROUSSEAU

Pour mémoire :

Personnalités et associations désignés par le Conseil Municipal (5) : M. HUOT, Mlle COURTOT, Le GARE, l'Association J. Javel, Équipe sociale de la Maison d'Arrêt

Forum Européen pour la sécurité urbaine

Le Maire et 1 Conseiller Municipal suppléant : Mme KUNSTLER

Association Julienne Javel

1 membre du Conseil Municipal : M. JEANNIARD

Commission Consultative Départementale de la Protection Civile, de la Sécurité et de l'Accessibilité

Le Maire ou son représentant : M. GALLAT

Commission de Sécurité de l'Arrondissement

Le Maire ou son représentant : M. GALLAT

Centre Hospitalier Régional**Conseil d'Administration**

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : M. TOURRAIN m'en avait parlé lors de notre entretien amical et effectivement, cela fait 4, le Maire Président de droit, plus 3 Conseillers Municipaux. Donc, nous proposons le Maire, M. MEUNIER, M. ANTONY et puis un Conseiller Municipal d'une minorité, le Docteur MOUROT ?

M. MOUROT : Je vous remercie d'accepter cette fois alors que vous êtes effectivement 4, de nous laisser un poste et je proposerai volontiers ma candidature.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : N'avez-vous aucune fonction au sein du CHR ?

M. MOUROT : Effectivement.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Il y a donc incompatibilité.

M. MOUROT : Je ne connaissais pas ce texte.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Dans ce cas, vous êtes d'accord pour la candidature de M. TOURRAIN ? ... à moins que Les «Verts» souhaitent présenter quelqu'un, non ? ... Monsieur TOURRAIN, nous nous retrouverons donc au Conseil d'Administration du CHR.

Il est décidé la composition suivante :

Le Maire, Président de droit

3 Conseillers Municipaux : M. MEUNIER, M. ANTONY, M. TOURRAIN

Association pour la Promotion de la Santé dans le Doubs

1 membre du Conseil Municipal : M. HIRSCH

Comité Départemental d'Éducation pour la Santé

1 Conseiller Municipal : M. HIRSCH

Direction Départementale du Travail et de la Main-d'œuvre

Comité Départemental des Infirmes - Le Maire ou son représentant : M. JEANNEROT

COTOREP

1 représentant titulaire : M. MILLE

1 suppléant : Mme CHRISTELLE

ADAPEI (Conseil d'Administration) (délibération du 24/06/1985)

1 membre du Conseil Municipal : M. JEANNEROT

Association pour la Surveillance de la Qualité de l'Air dans l'Agglomération Bisontine (délibération du 15/04/1985)

Le Maire, représenté par l'Adjoint Délégué à l'Hygiène et par l'Adjoint Délégué à l'Environnement : Mme BULTOT, M. HIRSCH

Association des Maîtres d'Ouvrage des Réseaux de Chaleur

1 membre du Conseil Municipal : Mme BULTOT

Association des Collectivités Comtoises pour la Maîtrise des Déchets (ASCOMADE)

Conseil d'Administration - 1 représentant du Conseil Municipal : Mme KUNSTLER

Société de l'Autoroute Paris - Rhin-Rhône

1 membre du Conseil Municipal : Mme KUNSTLER

Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART)

1 membre titulaire du Conseil Municipal : M. JUSSIAUX

1 membre suppléant : M. RÉGNIER

Comité Départemental des Transports (délibération du 25/06/1984)

1 membre du Conseil Municipal titulaire : M. JUSSIAUX

1 membre du Conseil Municipal suppléant : Mme KUNSTLER

Comité Régional des Transports (délibération du 25/06/1984)

1 membre du Conseil Municipal titulaire : Mme KUNSTLER

1 membre du Conseil Municipal suppléant : M. JUSSIAUX

Aéroport Dole-Tavaux

Comité de Gestion

1 représentant du Conseil Municipal titulaire : M. de SURY

1 représentant du Conseil Municipal suppléant : Mme KUNSTLER

Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon-La Vèze

Le Maire

2 Conseillers Municipaux : M. BARETJE, Mme KUNSTLER

Prévention Routière

1 Conseiller Municipal : M. RÉGNIER

Comité du Port Fluvial

Le Maire ou son représentant : M. GALLAT

Commission Permanente d'Enquête des Ports Fluviaux du Département du Doubs

1 membre du Conseil Municipal titulaire : M. JUSSIAUX

1 membre du Conseil Municipal suppléant : M. GALLAT

Urbanisme «Commission de Conciliation»

1 membre du Conseil Municipal titulaire : M. PONÇOT

1 membre du Conseil Municipal suppléant : M. LIME

Commission d'Urbanisme Commercial

1 délégué titulaire : M. PONÇOT

1 délégué suppléant : M. DAHOU

Élaboration des Plans d'Occupation des Sols

Groupe de travail

Le Maire et 8 Conseillers Municipaux :

- 5 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. RÉGNIER, Mme BULTOT, Mme KUNSTLER, M. PONÇOT, M. DAHOU

- 2 Ambition pour Besançon : M. JACQUEMIN, M. MAILLARD

- 1 Besançon Écologie Les Verts : Mme FOLSCHWEILLER

Élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Battant

Groupe de travail

5 Conseillers Municipaux :

- 3 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. LIME, M. PONÇOT, Mme BULTOT

- 1 Ambition pour Besançon : M. TABOURNOT

- 1 Besançon Écologie Les Verts : Mme FOLSCHWEILLER

Conseil d'Administration de l'ARIM

2 Conseillers Municipaux : M. TISSOT, M. PONÇOT

Société d'Équipement du Département du Doubs

Conseil d'Administration

2 Conseillers Municipaux : M. SCHWINT, M. PONÇOT

Centre d'Amélioration du Logement

Conseil d'Administration

Le Maire ou son représentant : M. TISSOT

1 suppléant : M. PONÇOT

Office Municipal d'HLM

Conseil d'Administration

5 Conseillers Municipaux :

- 3 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. PONÇOT, Mme VIEILLE-MARCHISET, M. TISSOT

- 1 Ambition pour Besançon : M. JACQUEMIN

- 1 Besançon Écologie Les Verts : Mme FOLSCHWEILLER

Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté (SAFC)

Conseil d'Administration

1 Conseiller Municipal : M. TISSOT

Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de la Ville de Besançon (SAIEMB)

Conseil d'Administration

4 Conseillers Municipaux titulaires :

- 3 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. PONÇOT, M. TISSOT, Mme KUNSTLER

- 1 «Une Ambition pour Besançon» : M. GRAPPIN

4 Conseillers Municipaux suppléants :

- 3 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. BAUDIER, M. MAGNIN, Mme VIEILLE-MARCHISET

- 1 «Une Ambition pour Besançon» : M. MAILLARD

Conseil Départemental de l'Habitat

Le Maire

1 suppléant : M. TISSOT

Régie de Quartier Chaillot - Fontaine Ecu

2 représentants de la Ville (1 élu et 1 technicien) : M. JEANNIARD + 1 technicien

Groupe de Travail Publicité et Affichage

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Il n'y a plus que 3 postes. 3 titulaires, 3 suppléants.

M. NACHIN : Je suis candidat.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Pour quel poste ?

M. NACHIN : Pour le groupe de travail Publicité Affichage.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Comme titulaire. Il y a donc M. MATHIEU, Mme CUENIN, M. RÉGNIER. Qui s'efface devant M. NACHIN ?

M. NACHIN : Je serai suppléant.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est pareil, on va demander un suppléant pour le groupe de travail Publicité Affichage.

M. NACHIN : Je ne vais pas demander à un de mes collègues un tel sacrifice !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : M. MATHIEU laisse sa place à M. NACHIN.

Il est décidé la composition suivante :

Le Maire ou l'Adjoint Délégué : Mme BULTOT

3 Conseillers Municipaux titulaires : M. NACHIN, Mme CUENIN, M. RÉGNIER

3 Conseillers Municipaux suppléants : M. RUEFF, M. PIERLOT, Mme VIEILLE-MARCHISET

Fédération Nationale des Communes pour la Culture

1 Conseiller Municipal : M. LIME

Association de Gestion des Activités Cinéma Kursaal

2 membres du Conseil Municipal : M. LIME, M. FERRÉOL

2 membres extérieurs : Mlle FOREL, M. MATERNE

Association pour l'Animation à Besançon (APAB)

Conseil d'Administration

8 membres de droit désignés par le Conseil Municipal :

- 5 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. LIME, M. FERRÉOL, M. RUEFF, M. FOUSSERET, M. ANGUENOT

- 2 Ambition pour Besançon : M. GRAPPIN, M. VIALATTE

- 1 Besançon Écologie Les Verts : M. ROUSSEAU

Association d'Animation socio-Culturelle des Clairs-Soleils

1 représentant du Conseil Municipal : M. JEANNIARD

Association d'Animation socio-Culturelle de Planoise

1 représentant du Conseil Municipal : M. JEANNIARD

Association des MJC Base de plein air du Loutelet

Le Maire

2 Conseillers Municipaux : M. JEANNIARD, M. MEUNIER

Association pour la Reproduction du Plan Relief de Besançon

2 Conseillers Municipaux : M. LIME, M. FOUSSERET

Comités de Quartiers

M. TOURRAIN : Voilà un exemple typique de la mainmise d'un groupe sur la vie des quartiers. Vous avez prévu 2 Conseillers Municipaux par comité de quartier, c'est-à-dire qu'à partir de là, chaque fois qu'il y aura une réunion de comité de quartier, il y aura M. FOUSSERET, il y aura tel ou tel autre qui viendra parader pour dire «vous voyez, nous, on a fait ceci, on a fait cela»...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est sûr.

M. TOURRAIN : Alors moi, je souhaiterais, puisque là aussi vous n'êtes pas limité -je ne pense pas que vous soyez limité- à ce moment-là, proposer qu'il y ait 4 Conseillers, 2 de chez vous, 1 pour nous et 1 pour les Écologistes.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : De toute façon, ce n'est pas nous qui nommons les représentants dans les comités de quartiers ! On n'est pas comme ça. Ce n'est pas parce que l'on finance, que l'on donne une subvention, que l'on va dicter notre loi.

Il est pris la décision suivante :

2 Conseillers Municipaux par Comité de Quartier

- Comité de Quartier de Bregille : M. FOUSSERET, Mme DUFAY
- Amicale de Bregille : M. FOUSSERET, Mme DUFAY
- Comité de Quartier de Saint-Claude : M. FOUSSERET, Mme VIEILLE-MARCHISET
- Comité de Quartier de Velotte : M. FOUSSERET, M. HUMBERT
- Comité de Quartier des Torcols : M. FOUSSERET, M. JEANNEROT
- Comité de Quartier de Montrapon : M. MEUNIER, M. FOUSSERET
- Comité de Quartier de Rosemont/Saint-Ferjeux : M. FOUSSERET, M. RUEFF
- Comité de Quartier de Battant : M. FOUSSERET, M. RUEFF
- Comité de Quartier des Chaprais : M. FOUSSERET, M. JEANNIARD
- Comité de Quartier Centre-Ville : M. FOUSSERET, M. BARETJE

Centre d'Information Jeunesse

2 Conseillers Municipaux : M. JEANNIARD, M. FUSTER

Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux»

1 représentant du Conseil Municipal : M. JEANNARD

Comité Permanent des Fêtes de la Ville de Besançon

1 ou 2 membres du Conseil Municipal titulaires : M. BARETJE, M. FOUSSERET

1 ou 2 membres du Conseil Municipal suppléants : M. PIERLOT, Mme CHRISTELLE

Association des Jumelages

Le Maire, Président ou son représentant : Mme KUNSTLER

4 Conseillers Municipaux :

- 3 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. LIME, M. PIERLOT, M. MATHIEU

- 1 «Une Ambition pour Besançon» : Mme DUVERGET

Syndicat d'Initiative

Le Maire ou son représentant : M. FOUSSERET

2 Conseillers Municipaux : M. RUEFF, M. MATHIEU

Association des Villes Thermales de Franche-Comté (délibération du 21/05/1984)

Le Maire

3 membres du Conseil Municipal : M. FOUSSERET, M. MOUROT, M. ANTONY

Maison de Franche-Comté sur l'Autoroute A 36

M. TOURRAIN : Je voudrais savoir : pour la Maison de Franche-Comté sur l'Autoroute A 36, où se situe-t-elle s'il vous plaît ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : On ne sait pas si cette association existe encore.

M. TOURRAIN : C'est justement la question que je me suis posée.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : On demandera à Mme KUNSTLER de s'informer.

1 membre du Conseil Municipal : Mme KUNSTLER

Association Franche-Comté Échanges Internationaux

1 membre du Conseil Municipal : Mme KUNSTLER

Syndicat Mixte d'Avanne-Aveney-Rancenay

3 membres du Conseil Municipal : Mme BULTOT, Mme KUNSTLER, M. FOUSSERET

Syndicat Mixte de l'Espace Industriel de Besançon-Palente

Le Maire

2 membres du Conseil Municipal : M. PINARD, M. de SURY

Syndicat Mixte de la Maison de Franche-Comté à Paris

1 membre du Conseil Municipal : Mme KUNSTLER

Syndicat Intercommunal de Besançon-Thise-Chalezeule

2 membres du Conseil Municipal : M. GALLAT, Mme KUNSTLER

Syndicat Mixte de Besançon-Chemaudin

3 membres du Conseil Municipal : M. de SURY, M. GALLAT, Mme KUNSTLER

Association des Jardins Familiaux de Besançon et Environs

2 Conseillers Municipaux : Mme BULTOT, M. HUMBERT B.

Personnel Communal*Comité d'Hygiène et de Sécurité*

Le Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires : M. BOICHARD

10 Conseillers Municipaux titulaires :

- 7 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : Mme BULTOT, M. HIRSCH, M. MAGNIN, M. GALLAT, M. BOICHARD, Mme VIEILLE-MARCHISET, M. RUEFF

- 2 Ambition pour Besançon : M. SALOMON, M. MOUROT

- 1 Besançon Écologie Les Verts : M. NACHIN

10 Conseillers Municipaux suppléants :

- 7 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : Mme PIERLOT, Mlle ZILLI, Mme MADER, M. JUSSIAUX, M. BAUDIER, M. LAGRANGE, Mme CHRISTELLE

- 2 Ambition pour Besançon : Mme DUVERGET, M. GRAPPIN

- 1 Besançon Écologie Les Verts : M. ROUSSEAU

Comité des Œuvres Sociales du personnel communal*Comité d'Administration*

Le Maire, Président de droit

8 Conseillers Municipaux membres de la Commission Paritaire du personnel communal :

- 5 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : M. BOICHARD, Mme VIEILLE-MARCHISET, M. PIERLOT, Mme CHRISTELLE, M. MAGNIN

- 2 Ambition pour Besançon : M. SALOMON, M. MAILLARD

- 1 Besançon Écologie Les Verts : M. NACHIN

Le Secrétaire Général de la Mairie ou son représentant : le Secrétaire Général Adjoint.

Concession du Service Extérieur des Pompes Funèbres*Commission de Concertation*

4 représentants du Conseil Municipal :

- 3 Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche

- 1 des groupes des minorités (qui n'ont pas accepté de siéger à cette commission)

Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche : Mme KUNSTLER, Mme VIEILLE-MARCHISET, M. MEUNIER, M. LAGRANGE

Caisse de Crédit Municipal

1 membre du Conseil Municipal : M. de SURY

Commission Départementale du Commerce non Sédentaire

1 représentant du Conseil Municipal : Mme VIEILLE-MARCHISET

Commission Communale des Calamités Agricoles

1 Conseiller Municipal : M. FERRÉOL

M. GRAPPIN : Monsieur le Maire, est-ce que vous pourriez demander à tous nos collègues, lorsqu'ils sont convoqués en commission, d'arriver à l'heure, de manière à ce que les commissions démarrent comme il faut.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Excellente initiative, et je souhaite que les Adjoints, Présidents de commissions, respectent l'horaire. 5 minutes de battement si nécessaire, mais ne perdez pas trop de temps -c'est vrai-. Au Conseil Municipal, nous essayons toujours de démarrer dans les temps.

M. NACHIN : Je voudrais dire qu'en ce qui nous concerne, nous ne sommes que 3. Nous nous sommes inscrits dans pratiquement toutes les commissions où nous en avons la possibilité, mais il est évident qu'il nous sera très difficile, à 3 seulement, de participer aux travaux de toutes les commissions. Alors je pense qu'on ne nous en fera pas le reproche ultérieurement.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Ce n'est pas sûr ! C'est un vœu pieux, mais c'est vrai que vous aurez des difficultés à être partout. Essayez d'aller là où vous vous sentez le plus utile.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé.